L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 9 AVRIL 1887.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande—deux dames, bons professeurs de musique, 1 une pianiste, l'autre chanteuse. S'adresser I. F. Cox, Prés., La Grange Georgie. 9avril—1

A VENDRE

A VENDRE—pour cause de départ du propriétaire pour l'Europe, un magasin de cigares des plus élégants et des plus populaires, ayant une nombreuse clientèle et parfaitement situé pour une famille et une fabrique. Loyer faible. S'adresser Bureau de l'Abeille. 9avril—3T

A VENDRE—Buvette et maison de logement pour cause de retraite des affaires. S'adresser à Wm B. BARNETT, 37 Passage de la Bourse. 6avril—1sem

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Thomas H. Hunt.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. No 11,367.—En vertu d'un ordre de vente daté le 22 mars 1887, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 12 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

4 billets à ordre, 1 traite, 3 reçus et les valeurs suivantes:

1000 actions du Union Consolidated Mining Co., du Tennessee.
10 actions du University Publishing Co.
1000 actions Ouroua Gold and Silver Mining Co.
110 actions du N. O. Texas & Colorado R. R. Co.

Toute la propriété ci-dessus peut être examinée maintenant à mon bureau.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 mars—avril 5 9 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de tout le contenu, installations, etc., du magasin de quincaillerie au No 230 rue Royale. 2me District de cette ville, consistant d'un grand lot de quincaillerie, coutellerie, stoves, chaînes, brosses, peintures, huiles, vernis et autres objets.

Dans l'affaire de Paul Roussel & Bro. et ux vs Gravier et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la Paroisse d'Orléans. No 13,497.—En vertu d'un ordre de vente daté le 1er avril 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 13 avril 1887, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite ci-dessous, à savoir—

Au No 239 rue Decatur, 2me District. Tout le stock de marchandises, installations, etc. du dit local, comprenant un job stock de quincaillerie, coutellerie, stoves, chaînes, plus chez police, brosses, vernis, lanterns, fournitures de chemin de fer, huiles, etc., etc., tout neuf et frais, et autres objets, etc., etc., tout neuf et frais, et autres objets de marchandises de magasin et de navires, cordes, peinture, vernis, huiles, brosses et autres objets, etc., etc., tout neuf et frais, appartenant à ce genre d'affaires. Le tout comprenant d'un inventaire disponible à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2 avril—2,3,9 10,11,12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur coin des rues Colisée et Pleasant.

Mme Harriet Lewis vs Mme Hattie M. Thomas et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. No 20,132.—En vertu d'un ordre de vente daté du 8 mars 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 12 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Coliseum, Pleasant et Harmonie et désignés par les numéros trois et quatre de la division du dit ilet, mesurant chacun 30 pieds de front de face à la rue Coliseum, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur de la demanderesse, par acte passé pardevant Andrew Hero Jr. notaire, le 2 février 1883.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux, sujet au paiement par l'acquéreur à Mme Sarah McD. Roubion demandeur en dans cette affaire la somme de huit cents dollars ($800) annuellement en paiement trimestriel de deux cents dollars ($200) chacun, le premier jour de février, mai, août et novembre de chaque année, durant toute la vie de la dite demanderesse.

La dite propriété devant rester spécialement hypothéquée pour garantir l'accomplissement de la fidèle exécution des conditions et stipulations précédentes par l'acquéreur, etc. L'acquéreur devra assurer toutes les obligations de l'acte hypothécaire précité, passé pardevant Andrew Hero, jr., notaire, le 2 février, 1883, relatif à l'assurance, aux taxes, aux frais d'avocat, etc., et dont copie est enregistrée dans l'affaire ci-dessus.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 mars—12,19,26—avril 2,9,16.

ANNONCE JUDICIAIRE.

William McNamara vs Mme Margaretta Lincoln, exécutrice d'Edmond Meehan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20 181.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 9 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite ci-dessous, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le faubourg Franklin Troisième District de cette ville, désigné comme numéro quinze dans l'ilet numéroté quatre sur un plan original fait par le voyer de ville le quatorzième jour de mai 1831, depuis désigné sur le Cadastre Pollock, notaire, en cette ville le 30 mai 1831, et borné par les rues Champs Elysées Ville et antérieurement Girod, Robert son (anciennement Saint Jean Baptiste) et Magnolia. Il est mesuré sur ladite ligne Champs le pieds de face aux Champs Elysées, entre Villere et Robertson, sur une profondeur de cent vingt pieds le pied de lattes et cent quarante pieds en bas, par le lot numéro quatorze, et dans le fond par le lot numéro quinze.

Ensemble avec toutes les constructions et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, usages servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent.

Acquis par feu Edmond Meehan de Pierre Bizaux épouse d'Olivier Spiggs, par acte passé pardevant Michael Gurtner, notaire, en cette ville en date du 26me jour d'octobre A. D. 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 mars—15,22,29—avril 5,9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif civil de la propriété de valeur connue comme le

KENTUCKY COTTON PRESS.

Ensemble avec une machine à comprimer le coton, chaudières etc. dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jonathan et Thomas et l'espaliers, ainsi que le reste de terre de valeur connue comme le

ANCHOR COTTON YARD.

Dans l'affaire de
H. H. Hall et J. D. Hill, exécuteurs
testamentaires de Kentucky Sawyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 20,243.—En vertu d'un ordre de vente daté du 26 avril 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, publique, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, Alley, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 11 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, contenant 1 arpent de terre de profondeur sur 1 arpent de front, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Bienville, Tonti et Hospital, et désigné sur le plan dressé par H. Bouisson, voyer, en date du 26 avril 1836, déposé pour référence en l'étude de Félix Grima, notaire en cette ville; les lots se touchent et mesurent chacun au pied américain, trente pieds de face à la rue Carondelet (anciennement Plaquemine) sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur de la demanderesse, par acte passé pardevant Andrew Hero Jr. notaire, le 2 février 1883.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux, sujet au paiement par l'acquéreur à Mme Sarah McD. Roubion demandeur en dans cette affaire la somme de huit cents dollars ($800) annuellement en paiement trimestriel de deux cents dollars ($200) chacun, le premier jour de février, mai, août et novembre de chaque année, durant toute la vie de la dite demanderesse.

La dite propriété devant rester spécialement hypothéquée pour garantir l'accomplissement de la fidèle exécution des conditions et stipulations précédentes par l'acquéreur, etc. L'acquéreur devra assurer toutes les obligations de l'acte hypothécaire précité, passé pardevant Andrew Hero, jr., notaire, le 2 février, 1883, relatif à l'assurance, aux taxes, aux frais d'avocat, etc., et dont copie est enregistrée dans l'affaire ci-dessus.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 mars—12,19,26—avril 2,9,16.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une magnifique maison.

La grande et élégante résidence désignée comme

LA MAISON FORESTIER,

Sur la rue Esplanade près White, grand terrain, élevé et couvert avec un gazon magnifique, jardin ornamental et planté de plusieurs chênes et arbres fruitiers, belle promenade, pavé en briques, fontaine, écurie, remise, chambre de jardinier, poulaillers et autres dépendances.

Succession de Mme A. L. Gabici, épouse de E. Forestier.

No. 14,824.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Albert Paul, encanteur.—Bureau No 9 rue Carondelet, SAMEDI, 9 avril 1887, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre les rues Natchez et Gravier, il sera vendu à l'encan, conformément à l'ordre rendu par l'Hon. A. L. Tissot, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 7 mars 1887, le tout ci-après décrit, à savoir—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rampart, Marigny, Moreau et Lesseps, mesurant 40 pieds de face à la rue Moreau sur une profondeur irrégulière, l'extrême profondeur pour une partie du lot désigné comme numéro 108 sur le plan original du faubourg Marigny.

Conditions—Comptant.

Acte de vente passé devant Amédée Dubatel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 mars—5,12,19 26—avril 2 9

Succession de Kunegunda Brunner, épouse de Henry Lubring. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 20,050.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Leblanc, notaire.—Bureau No 16 rue Royale.—LUNDI, 11 avril 1887, à midi, il sera vendu à l'encan, au No 46 de la rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour le compte de dame Lubring. Un assortiment de meubles de ménage. Conditions—Comptant.

6avril—6,9,15 au 18.

Résidence en briques à trois étages pour famille,

Coin des rues Hôpital et Chartres, en face de l'Eglise Ste-Marie.

V. Vioeca et ui vs Corinne Vioeca et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 20,153.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Leblanc, encanteur—Bureau, 46 rue Royale.—SAMEDI, 23 avril 1887, à midi, il sera vendu à l'encan, à la licitation de Edmond Arcade, rue des Magasins entre Gravier et Natchez et en vertu de jugement en date du 25 mars 1887, conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 25 mars 1887, dossier No 20,516, pour le compte de la succession de Laurence Finn, décédée à l'encan il sera vendu:

Deux mules une jument, voiture, charrette vieux fers vieux outils et autres effets de ferblanterie et autres ustensiles. Conditions—Comptant.

30mars—30—3 avril à la vente.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence, Ecuries, Meubles, Charrettes, Chevaux, Bauroulers, Harnais, et Effets mobiliers.

Deux lots de terre.

Coin des rues Jerse et Soniat.

Succession de John Waller et Annie Maria Werling, sa femme, tous deux décédés.

Conditions faciles. A l'Encan

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 23 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre les Natchez Alley et la rue Gravier, dans le premier district de cette ville en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 10 mars 1887, dossier No 20,239, pour le compte de la succession de Henry Louis Bordes, décédé, à l'encan il sera vendu:

Troisième District.

La partie ouest quarante huit pieds (11x48) indivise des propriétés ci-après décrites, sujettes à l'usufruit légal de Mme veuve Louis Bordes, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville et désigné comme lot No 1 dans l'ilet borné par les rues Marigny, Urquhart, Villere et Champs Elysées, mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Marigny, sur une profondeur de 110 pieds 10 pouces 6 lignes et de face à la rue Urquhart.

Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis comme comme le No 190 rue Marigny.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 84 borné par les rues Claiborne, Prospère Marigny et Mandeville, désignés par les Nos 24 et 25 qui ont 31 pieds 3 pouces de face à la rue Marigny, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 24 lignes le tout entre lignes parallèles et au pied américain.

Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis comme comme le No 196 rue Claiborne.

Conditions—Comptant en passant les titres 10 pour cent comptant au moment du jugement les taxes de 1887 en sus de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 mars—13 20 27—avril 3 10 16 23.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Lawrence Finn.

Mules, voiture, jument, charrette, vieux chiffons, vieux fer, vieux cuivre, etc.

Par ordre de Cour pour un comptant.

PAR W. I. HODGSON encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—LUNDI, 11 avril 1887 à 11 heures a. m. au local coin des rues Bienville et Rendon dans le Deuxième District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 25 mars 1887, dossier No 20,516 pour le compte de la succession de Laurence Finn, décédé à l'encan il sera vendu:

Deux mules une jument, voiture, charrette vieux fers vieux outils et autres effets de ferblanterie et autres ustensiles. Conditions—Comptant.

30mars—30—3 avril à la vente.

Propriété
RUE DAUPHINE.

Vis-à-vis l'Eglise St-Vincent de Paul.

Succession de Kunegunda Brunner, épouse de Henry Lubring.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 20 050.

PAR SPEAR & ESCOFFIER Placide J. Sepan encanteur bureau, 46 rue Royale.—SAMEDI, 16 avril 1887, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins entre Gravier et Natchez en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 mars 1887, dossier No 20,050, pour le compte de la succession de Kunegunda Brunner, épouse de Henry Lubring, décédée à l'encan il sera vendu:

Le tout ci-après décrit plan mesure 30 pieds de face à la rue Dauphine sur 122 pieds 7 pouces et 11 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage simple construit en briques avant 2 chambres, cuisine, citerne et latrines.

Conditions—Comptant.

Le terrain ci-dessus avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Barracks, Royale et Bourbon, mesurant 34 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 122 pieds 7 pouces et 11 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage simple construit en briques avant deux chambres, cuisine, citerne et latrines.

Un terrain ci-dessus avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Barracks, Royale et Bourbon, mesurant 34 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Dauphine sur une profondeur de 122 pieds 7 pouces et 11 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage simple construit en briques avant deux chambres, cuisine, citerne et latrines.

Conditions—Comptant en passant les titres 10 pour cent comptant au moment du jugement les taxes de 1887 en sus de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 mars—13 20 27—avril 3 10 16 23.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Lawrence Finn.

Mules, voiture, jument, charrette, vieux chiffons, vieux fer, vieux cuivre, etc.

Par ordre de Cour pour un comptant.

PAR W. I. HODGSON encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—LUNDI, 11 avril 1887 à 11 heures a. m. au local coin des rues Bienville et Rendon dans le Deuxième District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 25 mars 1887, dossier No 20,516 pour le compte de la succession de Laurence Finn, décédé à l'encan il sera vendu:

Deux mules une jument voiture, charrette vieux fers vieux outils et autres effets de ferblanterie et autres ustensiles. Conditions—Comptant.

30mars—30—3 avril à la vente.

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Page.

No. 20,084—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Propriétés de choix dans le premier, quatrième et sixième districts, pour résidences. Garanti un bon placement.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No. 10 rue Carondelet—SAMEDI, 9 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre les rues Natchez et Gravier, il sera vendu à l'encan, conformément à l'ordre rendu par l'Hon. A. L. Tissot, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 7 mars 1887 et un ordre supplémentaire en date du même jour, en date, 1887, rendu dans la succession ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans le Premier District.

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par le cours Constance, Annunciation, Jonathan et Thomas, mesurant chacun 19 pieds 10 pouces et 1 ligne de face à la rue Constance sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, étant une résidence en briques de deux étages et attie et à deux corps de logis, désignés par les Nos 34 et 36 rue Constance; No 34 est loué à bail à raison de $420 par an jusqu'au dix-huit octobre 1887 et No 36 est loué à raison de $240 par an; elle est construite retirée de la banquette, avec parterre devant et galerie en fer devant et derrière, en haut et en bas, ayant 10 chambres sur chaque côté dans la bâtisse principale et les dépendances.

Quatrième District.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Coliseum, Chestnut, Washington et Sixième, désigné par le No 5 dans l'ilet 185, mesurant 30 pieds, plus ou moins, de face à la rue Coliseum sur une profondeur de 125 pieds 3 pouces, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les améliorations, un joli cottage en bois à un étage, avec mansarde, à deux corps de logis, désigné par les Nos 246 et 248 rue Coliseum. No 248 loué à raison de $180 par an. No 246 loué à raison de $144 par an, construit retiré de la banquette avant de chaque côté une allée pour voiture et contenant 5 chambres, une écurie et une glacière sur chaque côté.

Dans le Sixième District.

3° Deux certains lots de terre situés dans la Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toledano Camp, Magazine et Lavoisier, formant l'ancien Jardin du Roi, avec le lot No. 18 mesurant 32 pied de face à la rue Camp sur une profondeur de 161 pieds 4 pouces entre lignes parallèles et le lot No. 19 mesurant 32 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 123 pieds entre lignes parallèles. Les anciennes dépendances du jardin du Roi, consistant en 2 pièces, plus ou moins, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, usages servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent.

Conditions—La vente se fera sans garantie par hypothèque et libre du vendeur, sur la propriété ci-dessus décrite conformément à un acte passé pardevant Andrew Hero jr., notaire le 23 mars 1883.

Le acquéreur assumera toutes les obligations et hypothèques du dit acte original et prendra cheque et de chaque relativement aux honoraires de l'acte assumant, son attribution etc.

2° Le tiers comptant pour la propriété une somme suffisante pour payer 2 ans de cotisation des dettes hypothèques, et le surplus en trente mille cinq cents dollars ($35,000) au 1er octobre 1887 avec la taux de 8 pour cent du 29 mars 1887 sur la somme de trente cinq dollars ($35000) payable 4 novembre 1887 sans intérêt, trente mille dollars ($30000) payable 2 décembre 1887, en ensuite deux ans après 1887 avec intérêt au taux de 8 pour cent du 29 mars 1887 payable par trimestre, le tout payable en or, le paiement du dit principal et intérêt pourra être retardé, aussi bien que les frais du procès et les taxes de ville et d'Etat dans le cas de la dite propriété.

3° L'acquéreur assumera le paiement d'un billet à ordre pour la somme de seize mille deux cent cinquante dollars ($16,250) souscrit par les défendeurs conjointement et en solidé à leur ordre et par eux endossé daté du 29 mars 1887 et payable le 1er août 1887 et portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de la souscription jusqu'à parfait paiement, ainsi que par hypothèque et bien du vendeur ci-après et des deux billets de trois cents dollars ($300) chacun, souscrits par les défendeurs et endossés par eux et payables le premier jour de février et de juillet et le janvier 1888 et 1889.

L'acquéreur assumera aussi le paiement de ces billets portant intérêt au taux de huit pour cent par an et les hypothèques conjointement et en solidé à leur propre ordre et par eux endossés datés à la Nouvelle Orléans le 29 mars 1887 payables en or monnaie des Etats Unis à la Banque Nationale de la Louisiane ou la Nouvelle Orléans en cette ville comme suit:

Deux billets de trois cents dollars ($300) chacun échéant le 1 juillet 1887 sans intérêt et deux billets de trois cents dollars ($300) chacun échéant le 1 janvier 1888 sans intérêt.

Deux cent soixante dollars ($260) chacun échéant le 1 juillet 1888 sans intérêt et deux cent soixante dollars ($260) chacun échéant le 1 janvier 1889 sans intérêt.

Un de trois cents dollars ($300) échéant le 1er juillet 1889 sans intérêt et un de trois cents dollars ($300) échéant le 1er janvier 1890 sans intérêt.

Tous ces billets et comptes à intérêt sont garantis par hypothèque et bien du vendeur, sur la propriété ci-dessus décrite conformément à un acte passé pardevant Andrew Hero jr., notaire le 23 mars 1883.

Le acquéreur assumera toutes les obligations et hypothèques du dit acte original et prendra cheque et de chaque relativement aux honoraires de l'acte assumant, son attribution etc.

4° Le tiers restant pour la somme suffisante pour payer 2 ans de cotisation des dettes hypothèques et le surplus en trente mille cinq cents dollars ($35,000) au 1er octobre 1887 avec la taux de 8 pour cent du 29 mars 1887 sur la somme de trente cinq dollars ($35000) payable 4 novembre 1887 sans intérêt, trente mille dollars ($30000) payable 2 décembre 1887, en ensuite deux ans après 1887 avec intérêt au taux de 8 pour cent du 29 mars 1887 payable par trimestre, le tout payable en or, le paiement du dit principal et intérêt pourra être retardé, aussi bien que les frais du procès et les taxes de ville et d'Etat dans le cas de la dite propriété.

5° L'acquéreur assumera le paiement d'un billet à ordre pour la somme de seize mille deux cent cinquante dollars ($16,250) souscrit par les défendeurs conjointement et en solidé à leur ordre et par eux endossé daté du 29 mars 1887 et payable le 1er août 1887 et portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de la souscription jusqu'à parfait paiement, ainsi que par hypothèque et bien du vendeur ci-après et des deux billets de trois cents dollars ($300) chacun, souscrits par les défendeurs et endossés par eux et payables le premier jour de février et de juillet et le janvier 1888 et 1889.

L'acquéreur assumera aussi le paiement de ces billets portant intérêt au taux de huit pour cent par an et les hypothèques conjointement et en solidé à leur propre ordre et par eux endossés datés à la Nouvelle Orléans le 29 mars 1887 payables en or monnaie des Etats Unis à la Banque Nationale de la Louisiane ou la Nouvelle Orléans en cette ville comme suit:

Deux billets de trois cents dollars ($300) chacun échéant le 1 juillet 1887 sans intérêt et deux billets de trois cents dollars ($300) chacun échéant le 1 janvier 1888 sans intérêt.

Deux cent soixante dollars ($260) chacun échéant le 1 juillet 1888 sans intérêt et deux cent soixante dollars ($260) chacun échéant le 1 janvier 1889 sans intérêt.

Un de trois cents dollars ($300) échéant le 1er juillet 1889 sans intérêt et un de trois cents dollars ($300) échéant le 1er janvier 1890 sans intérêt.

Tous ces billets et comptes à intérêt sont garantis par hypothèque et bien du vendeur, sur la propriété ci-dessus décrite conformément à un acte passé pardevant Andrew Hero jr., notaire le 23 mars 1883.

Le acquéreur assumera toutes les obligations et hypothèques du dit acte original et prendra cheque et de chaque relativement aux honoraires de l'acte assumant, son attribution etc.

5° Le tiers restant pour la somme suffisante pour payer 2 ans de cotisation des dettes hypothèques et le surplus en trente mille cinq cents dollars ($35,000) au 1er octobre 1887 avec la taux de 8 pour cent du 29 mars 1887 sur la somme de trente cinq dollars ($35000) payable 4 novembre 1887 sans intérêt, trente mille dollars ($30000) payable 2 décembre 1887, en ensuite deux ans après 1887 avec intérêt au taux de 8 pour cent du 29 mars 1887 payable par trimestre, le tout payable en or, le paiement du dit principal et intérêt pourra être retardé, aussi bien que les frais du procès et les taxes de ville et d'Etat dans le cas de la dite propriété.

6° Le acquéreur assumera le paiement d'un billet à ordre pour la somme de seize mille deux cent cinquante dollars ($16,250) souscrit par les défendeurs conjointement et en solidé à leur ordre et par eux endossé daté du 29 mars 1887 et payable le 1er août 1887 et portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de la souscription jusqu'à parfait paiement, ainsi que par hypothèque et bien du vendeur ci-après et des deux billets de trois cents dollars ($300) chacun, souscrits par les défendeurs et endossés par eux et payables le premier jour de février et de juillet et le janvier 1888 et 1889.

L'acquéreur assumera aussi le paiement de ces billets portant intérêt au taux de huit pour cent par an et les hypothèques conjointement et en solidé à leur propre ordre et par eux endossés datés à la Nouvelle Orléans le 29 mars 1887 payables en or monnaie des Etats Unis à la Banque Nationale de la Louisiane ou la Nouvelle Orléans en cette ville comme suit:

Deux billets de trois cents dollars ($300) chacun échéant le 1 juillet 1887 sans intérêt et deux billets de trois cents dollars ($300) chacun échéant le 1 janvier 1888 sans intérêt.

Deux cent soixante dollars ($260) chacun échéant le 1 juillet 1888 sans intérêt et deux cent soixante dollars ($260) chacun échéant le 1 janvier 1889 sans intérêt.

Un de trois cents dollars ($300) échéant le 1er juillet 1889 sans intérêt et un de trois cents dollars ($300) échéant le 1er janvier 1890 sans intérêt.

Tous ces billets et comptes à intérêt sont garantis par hypothèque et bien du vendeur, sur la propriété ci-dessus décrite conformément à un acte passé pardevant Andrew Hero jr., notaire le 23 mars 1883.

Le acquéreur assumera toutes les obligations et hypothèques du dit acte original et prendra cheque et de chaque relativement aux honoraires de l'acte assumant, son attribution etc.

Les actes de vente pardevant Fergus Kerman, notaire, aux frais des acquéreurs.

31 mars—21—avril 6 10 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Rue Mandeville, entre Claiborne et Robertson.

Succession de Catherine Louisa Salzer, épouse de Lorenzo Dow Page.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 20,152.

PAR MAYER & HOMES, Warren Homes, encanteur, bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 7 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 31 mars 1887, dossier No. 20,152, pour le compte de la succession de Catherine Louisa Salzer épouse Lorenzo Dow Page, à l'encan il sera vendu:

1° Deux lots de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borne par les rues Mandeville, Claiborne, Marais et Robertson, mesurant chacun 35 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 118 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage en bois ayant quatre chambres, et autres bâtisses etc.

2° Un lot de terre de valeur situé dans les mêmes district et ilet, et touchant la propriété ci-dessus, ayant 35 pieds de front sur la rue Mandeville, sur une profondeur et de face à la rue Clothgate de 118 pieds, et forme le coin de rues Mandeville et Claiborne. C'est un terrain vague.

Les propriétés ci-dessus sont, plus ou moins, au pied mesure, et ont été mesurées d'après un plan fait par E. Surgi, voyer, en date du 7 mars 1887.

Conditions—Comptant, 10 pour cent sur les lieux pour lier la vente.

Actes de ventes pardevant Félix Boulmay, notaire, aux frais des acquéreurs, et incluant les taxes de 1887.

3 avril—3,9,16,23 30, mai 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Anna Potharas, veuve de Bernard H. Flaspoller, exécutrice testamentaire et héritière naturelle, vs Jason Machado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,157—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan public, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 26 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 11 avril 1887, à 10.30 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local coin Marais et Douane—

1° Tout le contenu, installations, etc., du dit local, comprenant un fort stock bien assorti de bottes, souliers, pantoufles, etc., pour dames, messieurs et enfants, aussi, les installations, comptoirs et autres effets mobiliers, etc., qui s'y trouvent, d'après un inventaire.

2° Un lot de comptes ouverts, d'après une liste spéciale.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Et syndic provisoire dans l'affaire ci-dessus.
31 mars—21 avril 9 10 11

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur améliorées et non améliorées dans les Troisième et Septième Districts.

Trois cottages doubles converts en ardoises, rue Pauline, entre Marais et Urquhart.

Deux cottages neufs, élégants et simples, converts en ardoises, rue Pauline, entre Marais et St Claude, en face du square Macarty.

Le cottage double convert en ardoises, No 73 rue Bartholomew, entre Bourgogne et Rampart.

Huit bons terrains rue Pauline, entre Marais et Urquhart.

Le cottage simple à un étage, rue Zimpel, entre les rues Léonidas et Jefferson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 18,645.

Succession de Charles Martens.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriété rue Mandeville.

Succession de M. et Mme J. B. Laine.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Sepan, Encanteur—Bureau 46 rue Royale.—SAMEDI, 9 avril 1887, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre les rues Gravier et la Natchez Alley en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er mars 1887 pour le compte de la succession de Mme Jules Laine, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mandeville et Marigny. Moreau et Lesseps, mesurant 40 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur irrégulière, l'extrême profondeur pour une partie du lot désigné comme numéro 108 sur le plan original du faubourg Marigny.

Conditions—Comptant.

Acte de vente passé devant Amédée Dubatel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 mars—5,12,19 26—avril 2 9

Succession de Kunegunda Brunner, épouse de Henry Lubring. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 20,050.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. Placide J. Leblanc, encanteur—Bureau No 16 rue Royale.—LUNDI, 11 avril 1887, à midi, il sera vendu à l'encan, au No 46 de la rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour le compte de dame Lubring. Un assortiment de meubles de ménage. Conditions—Comptant.

6avril—6,9,15 au 18.

Résidence en briques à trois étages pour famille,

Coin des rues Hôpital et Chartres, en face de l'Eglise Ste-Marie.

V. Vioeca et ui vs Corinne Vioeca et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 20,153.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—